

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

10 Mars 1892.

* L'épiscopat français en général, a donné son adhésion à la déclaration (1) des Cardinaux Desprez, Langénieux, Place, Richard et Foulon.

Cette importante déclaration qui a eu tant de retentissement, déplore l'athéisme officiel, l'application des articles organiques annexés au Concordat, (2) l'expulsion des religieux, la réduction du budget des cultes, les lois fiscales édictées contre les communautés religieuses, la laïcisation de l'enseignement, le service militaire imposé aux ecclésiastiques, la suppression de l'aumônerie militaire, le divorce et une foule d'autres mesures tyranniques.

La déclaration trace aussi aux catholiques de France les devoirs qu'ils ont à remplir dans les circonstances pénibles où se trouve l'Eglise et l'attitude qu'ils doivent tenir dans les éventualités qui se présentent.

On sent, en lisant cette déclaration, quelles sont la tristesse et l'anxiété des vénérables signataires à la vue des désordres présents et des épouvantables conséquences qu'ils devront avoir dans l'avenir.

* Le nouveau ministère français a été formé par monsieur Loubet, avocat et sénateur de la Drôme.

Il est composé de la manière suivante :

M. Loubet, président du conseil et ministre de l'intérieur ;

M. De Freycinet, ministre de la guerre ;

M. Ribot, ministre des affaires étrangères ;

M. Bourgeois, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts ;

M. Rouvier, ministre des finances ;

M. Develle, ministre de l'agriculture ;

M. Roche, ministre du commerce ;

M. Richard, ministre de la justice et des cultes ;

M. Viette, ministre des travaux publics ;

M. Cavignac, ministre de la marine.

Six membres de l'ancien cabinet de Freycinet font partie du nouveau ministère. Les nouveaux ministres sont messieurs Loubet, Richard, Viette et Cavagnac.

(1) Exposé de la situation faite à l'Eglise en France et déclaration en date du 16 janvier 1892.

(2) Ces articles n'ont pas été acceptés par le pape Pie VII, lors du Concordat. Conséquemment ils n'ont pas force de loi.

La politique du nouveau cabinet sera probablement la même que celle du cabinet précédent. La présence dans ce cabinet de six membres du précédent ministère l'indique d'une manière évidente.

On prédit une courte durée à la nouvelle administration.

Le cabinet Loubet est le ving-septième depuis la chute de l'Empire.

* **

* * Le sacré collège, déjà si éprouvé depuis quelques semaines, vient encore de faire une perte bien douloureuse. Le cardinal Mermillod est mort le 23 février. Il était évêque de Lausanne et de Genève et il avait été autrefois évêque d'Hébron.

Mgr Mermillod est né en 1824 à Carouge, dans le voisinage de Genève en Suisse. Il a été ordonné prêtre à l'âge de 23 ans en vertu d'une dispense du pape.

Le saint évêque dont l'Eglise déplore si vivement la perte, a été persécuté pour sa foi et il a même été obligé de prendre le chemin de l'exil.

Par ses vertus et ses éminentes qualités, ses talents, son éloquence et son zèle apostolique, le cardinal Mermillod était l'un des membres les plus illustres de l'épiscopat.

* **

* * Le célèbre ministre anabaptiste Spurgeon, mort le 31 janvier, avait une grande réputation d'honnêteté, de franchise et de talents. Il fut un des plus célèbres prédicateurs du protestantisme. Ses sermons attiraient dans sa chapelle, à Londres, (1) des foules considérables qu'il tenait sous le charme de sa parole.

“ Le secret de son merveilleux succès était dans son style simple, “ imagé, qui rendait palpable, aux plus ignorants, son enseignement toujours pratique et habituellement plein de sens commun. “ A cette simplicité de forme, qui rappelait le genre des orateurs anglais les plus populaires, il joignait une action dramatique “ mais sobre, une voix sympathique et sonore, une tenue aisée, “ une variété de ton qui captivait et charmait. Doué d'une imagination vraiment méridionale, il excellait dans ses descriptions ; “ et nul ne l'a égalé dans l'art de peindre en paroles, si l'on excepte “ le cardinal Newman. Sa terrible peinture de la peine des sens, “ dans son sermon sur l'enfer, restera classique ; on dirait, en le “ lisant, que Spurgeon et le Père Monsabré ont trempé leur pinceau dans les mêmes couleurs en traitant le même sujet. ”

H. D GALERAN (*La Croix*.)

* **

* * Une célébrité médicale de l'Angleterre, Sir Morell Mackenzie, est mort subitement à Londres le 4 février. Il est né à Leytons-

(1) Le Tabernacle.

tone en 1837. Il a étudié la médecine à Londres, à Paris et à Vienne. Ce célèbre praticien a soigné longtemps l'empereur Frédéric III d'Allemagne, le père de l'empereur actuel Guillaume et gendre de la reine Victoria. On se rappelle encore les controverses acrimonieuses qui eurent lieu lors du décès de Frédéric. Mackenzie fut accusé d'avoir causé sa mort par son ignorance.

Mackenzie était un spécialiste et sa spécialité consistait dans le traitement des maladies du larynx,

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles scientifiques. Son principal ouvrage *The Fatal Illness of Frederic the Noble*, a été publié en 1888. Mackenzie a été fait chevalier en 1887.

::

** L'évêque anglican Ashton Oxenden est mort le 22 février à Biarritz en France.

Il est né à Broome Park, près de Canterbury, en 1808. Il étudia à Oxford et prit ses degrés en 1831.

Il devint ministre de l'église anglicane en 1834. En 1864, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Canterbury. En 1869, au décès de l'évêque Fulford, il fut choisi pour lui succéder comme évêque anglican de Montréal.

L'évêque Oxenden était aimé et respecté par tous ceux qui le connaissaient, et son départ du Canada en 1878 causa de vifs regrets.

::

** La vieille cité des Trois-Rivières était en liesse les 23, 24 et 25 février. On y célébrait le jubilé épiscopal de son deuxième évêque, Mgr Louis François Richer-Lafleche, et les noces d'or de Mgr Charles Olivier Caron, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse.

Mgr Lafleche est né à Ste Anne de la Pérade le 4 Septembre 1818, il a été ordonné prêtre le 7 janvier 1844 et le 23 novembre 1866, il a été nommé évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières *cum futura successionem*. Il fut sacré le 25 février 1867. Il devint évêque des Trois-Rivières le 30 avril 1870 ayant succédé à Mgr Cooke, le premier évêque.

Mgr Lafleche a assisté au concile du Vatican. N. S. P. le pape vient de le nommer *assistant au trône pontifical*.

Mgr Lafleche est un écrivain et un orateur.

Mgr Caron est né à la Rivière du Loup en haut, le 24 octobre 1816 et il a été ordonné prêtre le 27 août 1842. Mgr Caron a été plusieurs fois administrateur du diocèse des Trois-Rivières. Il a été nommé protonotaire apostolique le 15 décembre 1891.

::

*. Le 25 février a eu lieu à Ottawa, avec le cérémonial ordinaire, l'ouverture de la 2^e session du 7^o Parlement.

Le discours du trône a été lu par le gouverneur-général.

Après des allusions à la prospérité générale et à l'abondance de la dernière récolte, à la mort du duc de Clarence, à la question de la mer de Behring et des Pêcheries, aux rapports de certaines commissions, le discours annonce quelques mesures parmi lesquelles se trouvent la refonte des lois criminelles et un projet de loi pour la *redistribution* des sièges, nécessitée par le dernier recensement.

* **

* * Mgr Bégin, ancien évêque de Chicoutimi et actuellement archevêque de Cyrène, vient de prendre possession de sa charge de coadjuteur de son Eminence le cardinal Taschereau.

Mgr Bégin est né à Notre-Dame de Lévis le 10 janvier 1840, il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et il a étudié la théologie à Rome.

Il a été professeur de théologie dogmatique, directeur du grand et du petit séminaire de Québec, directeur de l'Université Laval et principal de l'école normale Laval.

Il a été ordonné prêtre à Rome et il a été nommé évêque de Chicoutimi en 1888.

Mgr Bégin est docteur en théologie, écrivain et linguiste.

* **

* * Les élections générales de la Province de Québec ont eu lieu mardi, le 8 mars.

La campagne électorale a duré un peu plus de deux mois, et la lutte a été l'une des plus acharnées que l'ont ait encore vues.

Le parti conservateur est sorti victorieux de la lutte avec une majorité apparente de 35 à 40 voix sur une chambre composée de 73 membres.

ALBY.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN (*)

(suite)

LA CONSTITUTION *DEI FILIUS*

CHAPITRE PREMIER

Distinction de Dieu et du monde.—Le panthéisme et ses formes.

La Sainte Eglise Catholique croit et confesse qu'il y a un seul vrai Dieu..... qui étant une substance spirituelle unique par nature, tout à fait simple et immuable, doit être déclaré d'instinct du monde en réalité et par son essence, bienheureux en lui-même et par lui-même et élevé indiciblement au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui (chap. 1.)

Anathème à qui dirait que la substance ou l'essence de Dieu et de toutes choses est une et la même (can. 3).

Anathème à qui dirait que les choses finies, soit corporelles, soit spirituelles, ou que du moins, les spirituelles sont émanées de la substance divine :

Où que l'essence divine par la manifestation ou l'évolution d'elle-même devient toutes choses ;

Où enfin que Dieu est l'être universel et indéfini qui en se déterminant constitue l'ensemble des choses et leur distinction en genres, en espèces et en individus (can. 4) (1).

III. — LES DIVERSES FORMES DU PANTHÉISME.

Le principe du panthéisme est déclaré hérétique par notre troisième canon, qui frappe d'anathème ceux qui diraient que *la substance ou l'essence de Dieu et de toutes choses est une et la même*. Devait-on s'en tenir à cette condamnation générale ? Plusieurs Pères avaient exprimé le désir de voir en outre stigmatiser les principales formes du panthéisme. La députation de la foi prépara donc un canon qui donnât satisfaction à ce désir ; mais, au lieu de l'insérer dans le corps du *schema*, elle le rejeta en note, afin de laisser au concile toute l'initiative de cette introduction. Les Pères demandèrent presque unanimement l'adoption de ce canon, qui devint le quatrième du premier chapitre.

Il est partagé en trois sections, dont chacune anathématise une forme du panthéisme. Pour me servir des expressions de Mgr Gasser, rapporteur de la Députation de la Foi, ces trois formes sont le panthéisme *substantiel*, le panthéisme *essentiel* de Schelling et le panthéisme de l'*être universel*.

Ces termes caractérisent les trois formes principales du panthéisme ; mais comme la substance, l'essence et l'être sont une seule et même chose en Dieu, toutes les théories panthéistes rentrent au fond les unes dans les autres, et il est des systèmes, comme celui de Spinoza, qu'il serait difficile de classer dans l'une ou l'autre de ces trois formes, parce qu'elles s'y affirment toutes les trois. Comme il serait trop long de décrire ici toutes les couleurs qu'a revêtues ce protée parfois insaisissable qu'on nomme le panthéisme, nous nous contenterons d'indiquer les doctrines directement condamnées par les trois formules de notre canon,

A la différence du canon précédent, qui se plaçait au seul point

(1) Sancta Catholica Apostolica Romana Ecclesia credit et confitetur unum esse Deum..... qui cum sit una singularis, simplex omnino et incommutabilis substantia spiritualis, prædicandus est re et essentia a mundo distinctus, in se et ex se beatissimus, et super omnia, quæ præter ipsum sunt et concipi possunt, ineffabiliter excelsus (cap. 1, de Deo rerum omnium Creatore).

Si quis dixerit, unam eandemque esse Dei et rerum omnium substantiam vel essentiam, anathema sit (*ibid.* can. 3).

Si quis dixerit, res finitas, tum corpeas tum spirituales, aut saltem spirituales, e divina substantia emanasse ;

Aut divinam essentiam sui manifestatione vel evolutione fieri omnia,

Aut denique Deum esse ens universale seu indefinitum, quod sese determinando constituat rerum universitatem in genera, species et individua distinctam. anathema sit. (*ibid.* can. 4).

de vue de la nature de Dieu et du monde, ce quatrième canon considère le panthéisme dans les explications qu'il donne de l'origine de l'univers. Il complète donc la définition portée au premier chapitre relativement à la création, aussi bien que celle qui a pour objet la distinction du monde et de Dieu.

La théorie panthéiste la plus simple par laquelle on ait essayé d'expliquer l'origine de l'univers est celle de l'émanation. Elle consiste à dire que les êtres finis ne sont qu'une extension ou un écoulement de la substance divine,

Elle a été appliquée à tous les êtres, corps ou esprits, par les livres religieux du Brahmanisme et par les philosophes néoplatoniciens d'Alexandrie. Elle a été appliquée exclusivement aux esprits par certaines théories dualistes, suivant lesquelles les esprits émaneraient de Dieu, tandis que la matière serait éternelle ou produite par un principe mauvais.

Le premier paragraphe de notre quatrième canon frappe ces deux formes de l'émanatisme en ces termes : *Anathème à qui dirait que les choses finies, soit corporelles, soit spirituelles, ou que du moins les spirituelles sont émanées de la substance divine !*

Il est des systèmes panthéistes qui n'admettent qu'une seule substance, mais qui n'en font pas sortir le monde par voie d'émanation. Telle fut, par exemple, la doctrine de l'école d'Elée qui ne reconnaissait d'autre existence que celle de l'être absolu et immuable et considéraient les transformations de l'univers comme de pures apparences. Tel fut encore l'idéalisme de Fichte (1762-1814), qui regardait le moi humain comme la seule substance existante et ne voyait en Dieu qu'il assimilait à l'ordre moral et dans la nature, que des phénomènes du moi. Ces théories ne tombent pas sous l'anathème du premier paragraphe de notre quatrième canon, puisqu'elles ne sont point émanatistes ; mais elles sont panthéistes et se trouvent condamnées par le troisième canon.

La seconde forme du panthéisme fut appelée *essentielle*, parce qu'elle affirme l'identité de l'essence de toutes choses. Elle a été formulée par Schelling (1775-1854).

Schelling avait admis la philosophie de Fichte. Il l'abandonna ensuite ; mais il en garda ce principe que le moi et le non moi, l'esprit et la nature, le fini et l'infini, le réel et l'idéal sont au fond une seule et même chose. Seulement, au lieu d'en faire avec Fichte des phénomènes du moi, il les regarda comme les manifestations d'une essence dans le sein de laquelle leur antinomie disparaît. Selon lui, cette essence est celle de l'absolu. L'absolu considéré en lui-même n'est ni le sujet, ni l'objet de la connaissance ; il est indifférent à être l'un ou l'autre ; mais son évolution produit ce sujet et cet objet, elle produit le monde de l'esprit et le monde de la nature avec tout ce qu'ils renferment. Les choses se distinguent les unes des autres, elles se distinguent de l'absolu ; néanmoins elles s'identifient dans l'essence de l'absolu ; car cette essence est identité. Tel est le panthéisme *essentiel* de Schelling. Notre quatrième canon l'a condamné dans son second paragraphe

en frappant d'anathème ceux qui diraient que l'essence divine par la manifestation ou l'évolution d'elle-même devient toutes choses.

La troisième forme du panthéisme est le panthéisme de l'être universel formulé surtout par Hegel (1770 1831).

Hegel pense avec Schelling que l'essence de l'absolu devient toutes choses par son évolution ; mais il a analysé plus à fond cette prétendue essence universelle dans laquelle les contraires s'identifient et qu'il appelle *idée*. Suivant lui, c'est l'idée qui par son développement fournit les cadres de la logique, tant qu'elle reste abstraite ; c'est l'idée qui, pour constituer le monde extérieur, se revêt d'un caractère concret ; c'est l'idée qui pour former le monde de l'esprit, prend conscience et libre possession d'elle-même. Elle produit ainsi par un progrès sans fin tous les genres, toutes les espèces et tous les individus. Envisagée en elle-même, l'idée est donc quelque chose qui se retrouve en toutes choses, non seulement en ce qui est, mais encore en ce qui n'est pas. L'idée est donc à la fois être et non être, c'est l'être-néant, c'est l'être universel et sans détermination. Tel est le dernier mot du panthéisme logique et conséquent. Cette théorie qui nie le principe de contradiction et renverse de fond en comble tous les principes de la raison a été condamnée par le troisième paragraphe de notre quatrième canon, qui anathématise ceux qui diraient que Dieu est l'être universel ou indéfini qui, en se déterminant, constitue l'universalité des choses en laquelle se distinguent les genres, les espèces et les individus.

On peut rapprocher du système de Hegel et de Fichte les théories rosminiennes condamnées par le décret du Saint Office du 14 décembre 1887 et les propositions ontologistes condamnées par la même Congrégation le 18 septembre 1864. Ces doctrines ne sont pas formellement visées dans les définitions du Concile ; mais elles se trouvent néanmoins atteintes dans leurs conséquences et dans leurs principes, comme Mgr Simor le fit remarquer pour les propositions ontologistes, dans un rapport qu'il présenta au nom de la députation de la Foi, sur l'ensemble de notre Constitution.

Les propositions rosminiennes s'accordent, en effet, avec les systèmes de Hegel et de Fichte pour admettre que l'être indéterminé est l'essence commune de Dieu et du monde. Elles se séparent sans doute de l'hégélianisme, lorsqu'elles ajoutent que l'être infini est constitué par la pleine et réelle possession de l'être, pendant que les choses finies sont constituées par la limitation, la négation et par une sorte de dégradation du même être. Mais pour cela, elles sont obligées d'abandonner le dogme de la simplicité absolue de Dieu et celui de la complète distinction de l'essence divine d'avec celle du monde.

La seconde et la troisième des propositions ontologistes condamnées par le Saint-Office, ne sont pas plus conformes aux enseignements de notre Constitution. Voici ces deux propositions : *L'être que nous comprenons en toutes choses et sans lequel nous ne comprenons rien est l'être divin. — Les universaux considérés du*

côté de l'objet ne se distinguent pas réellement de Dieu. Si l'on veut les défendre, il est clair qu'il faut ou bien nier avec Malebranche la réalité substantielle du monde et tomber dans les erreurs spinosistes frappées par notre troisième canon, ou bien compromettre avec Rosmini la simplicité de l'essence divine et sa distinction complète d'avec l'essence du monde.

(A suivre).

J. M. A. VACANT,

Professeur au Grand-Séminaire de Nancy.

PRONES LITURGIQUES

TRENTE TROISIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE

- I. Vêpres. Étymologie de ce mot. — II. Antiquité des vêpres. — III. Obligation d'y assister. — IV. Composition de cet office. Cinq psaumes. — V. Capitule, hymne et verset. — VI. *Magnificat*. Encensement. — VII. Oraison, *Benedicamus*, *Fidelium animæ*, etc.

I. Nous vous avons parlé, mes Frères, de l'office canonial en général. Nous vous en avons dit l'importance et la sainteté. Nous vous avons indiqué les diverses heures ou parties distinctes qui le composent, sans nous étendre sur chacune de ces heures, à la célébration desquelles les Fidèles ont peu l'habitude d'assister.

Aujourd'hui nous vous entretiendrons des vêpres, plus longuement, parce qu'il est d'usage que les laïques pieux assistent au chant de cette heure, la sixième parmi les heures canoniales.

Le mot *Vêpres* vient du latin *Vesper*, étoile du soir. C'était en effet le soir qu'on récitait jadis les vêpres, après le coucher du soleil. Cet office correspond au sacrifice du soir, qu'on offrait autrefois sous la loi mosaïque, au soleil couché, et pendant lequel on brûlait de l'encens en l'honneur du Très Haut. Il rappelle le grand sacrifice offert à Dieu par Jésus-Christ sur le soir du monde, au sixième âge de l'humanité.

C'est à l'heure des vêpres que Jésus-Christ fut détaché de la croix, qu'il institua le sacrement eucharistique, à la dernière cène, qu'il lava les pieds des apôtres, qu'il se manifesta aux disciples d'Emmaüs. C'est à cette heure qu'il se retira sur les montagnes pour prier.

II. Les vêpres sont de la plus haute antiquité. De tout temps les cœurs fidèles et reconnaissants ont senti le besoin de remercier Dieu des bienfaits de la journée. "Le soir et à midi, dit le prophète David, je raconterai et annoncerai vos merveilles." Les premiers chrétiens n'ont eu garde de manquer à cette sainte pratique. Les Constitutions apostoliques font mention des vêpres, et saint Cyprien recommande aux Fidèles de son temps de prier non seulement à

tierce, sexte et none, mais encorc le matin, le soir et la nuit. Saint Jérôme, écrivant à Læta, dame romaine, lui recommande d'accoutumer sa fille au chant des psaumes et des hymnes sacrées, soit la nuit, soit le jour, soit le soir : *Accensa lucerna reddere sacrificium VESPERTINUM.*

Les vêpres commencent la fête à laquelle elles se rattachent, et cela dès la veille au soir. Et, bien que l'obligation de ces fêtes (quand il y a obligation) par rapport au repos et à la cessation du travail ne se prenne qu'à partir de minuit, la fête liturgique n'en commence pas moins dès la veille par les premières vêpres, que l'on chante solennellement dans bien des églises, principalement dans les cathédrales. Cela tient à ce que, aux jours de la création, la nuit a précédé le jour : *Factumque est vespere et mane dies unus*. Dans la résurrection du Sauveur la nuit a également précédé le jour, la nuit du tombeau le jour de la résurrection.

Néanmoins l'obligation, soit pour l'abstention d'œuvres serviles, soit pour l'assistance à la messe et aux offices, est renfermée dans l'espace d'un jour naturel, c'est-à-dire entre minuit et minuit.

III. Mais quel est donc le devoir d'assister aux vêpres ? Ce devoir est il aussi rigoureux que celui d'assister à la messe ? Il y a péché mortel à manquer la messe. On ne saurait en dire autant du défaut d'assistance aux vêpres. Il ne paraît pas y avoir en soi péché à ne pas assister aux vêpres. Mais est-il donc exempt de toute faute le Fidèle qui se contente, le dimanche et les fêtes, d'une messe de demi-heure, et qui donne le reste de la journée au désœuvrement, à l'indolence et aux plaisirs dissipants ? Sanctifie-t-il ainsi convenablement le jour du Seigneur ? D'un autre côté n'y a-t-il pas pour chacun nécessité de s'instruire ? Or c'est d'ordinaire à l'issue des vêpres que se font les instructions, durant l'Avent, le Carême, le mois de Marie.

La piété, pour s'entretenir, a besoin du secours de la prière publique et de l'encouragement de l'exemple. C'est dans ces assemblées, réunies pour prier, que se trouve Jésus-Christ réalisant cette parole si consolante qu'il a dit aux siens : " Quand vous serez deux ou trois rassemblés en mon nom, je serai au milieu de vous. " Eh ! quoi de plus propre à ranimer la foi, à exciter la ferveur que le spectacle de ces assemblées chrétiennes que réunissent nos vêpres, aux grandes fêtes surtout, à Pâques, à Noël, à Pentecôte ? Quel charme pour les oreilles et pour le cœur d'entendre le peuple et le clergé chanter alternativement les louanges de Dieu, selon le conseil de l'Apôtre : " Vous instruisant, vous exhortant mutuellement par le chant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, dit-il, alors que la grâce céleste vous inspire, et que vos cœurs encore plus que vos lèvres célèbrent les grandeurs de Dieu ?

C'est dans des circonstances pareilles que saint Augustin, au début de sa conversion, entendant les fidèles de Milan chanter ainsi les psaumes à deux chœurs, sous la direction de saint Ambroise ne pouvait retenir ses larmes, et il trouvait, ajoute-t-il, une grande douceur à ses larmes.

Assistez donc aux vêpres, mes Frères. C'est un des meilleurs moyens que vous puissiez avoir de sanctifier les fêtes ; c'est un des meilleurs emplois que vous puissiez faire des heures de l'après-midi, aux jours fériés. Où les passez-vous, ces heures, si vous ne les passez à l'église ? A la promenade, au jeu, à des spectacles démoralisants ; et si je m'adressais aux hommes, je leur dirais : Au café, au cabaret, où vous perdez le fruit du travail de la semaine, le pain de votre femme et de vos enfants, où vous perdez, outre votre argent, votre santé souvent et votre honneur. Ah ! que vous reviendrez de l'église, après les chants sacrés, plus calmes, plus sereins, plus dispos et plus en état de reprendre votre labeur quotidien, que vous ne revenez de ces lieux de débauche, où vous avez épuisé les forces de votre corps, en même temps que dégradé les nobles facultés de votre âme !

Il n'est pas toujours possible d'assister aux vêpres ; mais dans ces cas, les pieux Fidèles savent suppléer à ce défaut, en les récitant en leur demeure, ou en disant d'autres prières équivalentes, ou en faisant quelque bonne lecture. Nul doute que Dieu ne récompense leur bonne volonté, en les faisant participer aux grâces que retirent leurs frères de l'assistance à l'office divin.

IV. Les vêpres commencent par la récitation en silence du *Pater* et de l'*Ave*. C'est une préparation à la prière publique. L'officiant, debout au milieu de l'assemblée debout aussi, tourné vers l'autel, commence d'un ton très élevé et comme poussant un cri vers le ciel : *Deus in adjutorium*, etc. " Dieu, venez-moi en aide, " et le peuple répond : " Seigneur, hâtez-vous de me secourir. " *Domine ad adjuvandum me festina*. " Saus moi vous ne pouvez rien faire, " dit Jésus-Christ. C'est pourquoi avant de chanter les louanges de Dieu, Prêtre et Fidèles implorent à l'envi le secours d'en haut. Et ils tracent en même temps le signe de la croix sur eux. Puis, assurés déjà d'avoir été exaucés, ils adressent leurs actions de grâces aux trois personnes divines : " Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. " " Telle qu'elle était au commencement, aujourd'hui et toujours et dans tous les siècles des siècles, " *Amen, Alleluia* : cri de joie qui va bien aux âmes, alors qu'elles commencent à bénir le Très Haut. Aux jours de pénitence, c'est-à-dire de la Septuagésime à Pâques, on y substitue ces paroles : *Laus tibi, Domine, rex eternæ gloriæ*. " Louange à vous, Seigneur, roi de gloire éternelle. "

Alors le chantre impose l'antienne à l'officiant et celui-ci y répond. Chaque psaume est précédé d'une antienne, qui se répète à la fin du psaume. L'antienne est d'ordinaire le résumé du psaume et en exprime la pensée générale. Les antiennes sont chantées par les deux chœurs réunis, symbole de la charité qui doit unir tous les chrétiens entre eux.

Cinq psaumes composent les vêpres, en l'honneur, dit Durand de Mende, des cinq plaies de Notre-Seigneur, et aussi à cause des cinq sens dont nous sommes doués, et pour nous fournir le moyen d'expier les fautes que chacun d'eux nous fait commettre chaque

jour. Car les sens sont les fenêtres de l'âme, et c'est par les fenêtres, dit Jérémie, que la mort entre souvent chez nous.

Le premier psaume est le psaume cix : *Dixit Dominus Domino meo...* " Le Seigneur a dit à mon seigneur : Asseyez-vous à ma droite. " C'est un des plus beaux de David. Il contient l'histoire de Jésus-Christ, son histoire divine et humaine, sa génération éternelle dans le sein de son Père, son sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, ses travaux, sa mort, son triomphe sur ses ennemis, son règne sur les nations, les vengeances qu'il exerce sur ceux qui lui résistent, sur les princes dont il brise les trônes, sur les impies dont il écrase les têtes coupables. " Bref, par le nombre des paroles, ce psaume, dit saint Augustin, est petit, mais il est grand par le poids des sentences qu'il renferme.

Au *Gloria Patri*, qui termine tous les psaumes, le Clergé se découvre et les Fidèles inclinent la tête.

Le deuxième psaume est le cxe, *Confitebor tibi, Domine*. " Je vous louerai, Seigneur, de tout mon cœur, dans l'assemblée des justes. " Il a pour objet de remercier Dieu de ses bienfaits. C'est un chant de louange, de reconnaissance et d'amour. Le prophète y benit Dieu des merveilles qu'il a opérées en faveur de son peuple, et de celles plus grandes encore qu'il opérera un jour en faveur de son Église ; il exalte particulièrement l'institution de la divine Eucharistie, mémorial et abrégé de ses prodiges, *memoriam fecit mirabilium suorum, escam dedit timentibus se*. La manne figura jadis cette nourriture céleste. Le nom du Seigneur est saint et terrible, *sanctum et terribile nomen ejus*. A ces mots le Clergé se découvre, et, Prêtre et Fidèles, tous inclinent la tête en l'honneur de ce nom, devant lequel tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre et aux enfers, et qui pourtant aujourd'hui est si oublié, si méprisé, si outragé par des blasphèmes que les siècles passés n'ont pas connus.

Le *Beatus vir* (psaume cxii) décrit le bonheur du juste, les faveurs insignes dont Dieu le comble en récompense de ses vertus. Il dit aussi les châtements des pécheurs et l'envie dont ils sont dévorés en voyant la félicité des justes. " Le pécheur verra, et il entrera en fureur ; il grincera des dents et séchera de dépit. *Peccator videt, etc.* Comme ce tableau est bien placé à l'office du soir, heure où les souvenirs de la journée nous reviennent, où nous nous rappelons ce que nous avons vu, le bien et le mal, les exemples de la vertu et les scandales du vice. La nuit qui s'approche, figure de notre mort, nous laisse entrevoir le prix que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

Le *Laudate*, 4^e psaume (cxiii), est une invitation à louer le Seigneur. " Oui, s'écrie le peuple, que le nom du Seigneur soit béni, dès maintenant et dans la suite des siècles. Du lever du soleil à son coucher le nom du Seigneur mérite louange. " Figurez-vous les anges du ciel prêtant l'oreille aux bruits de la terre. Ils entendent sortir de nos églises des chants d'amour, des bénédictions en l'honneur du Très Haut, et non loin de là monter des théâtres, des cafés et autres mauvais lieux, des blasphèmes, des imprécations

des outrages contre Dieu. Qu'ils sont heureux de revenir à nos chants sacrés et d'en réjouir leurs cœurs et leurs oreilles !

Rapprochez ce psaume du *Magnificat*, ce sont les mêmes pensées, les mêmes sentiments. La lyre de David et la voix de Marie vibrent à l'unisson : *Humilia respicit. Respexit humilitatem ancille suæ. Suscitans à terra inopem. — Esurientes implevit bonis.* Tout grand qu'il est, *Excelsus Dominus*, ce Dieu se plaît avec les petits. Il exalte Moïse, Joseph, David. Il tire ses élus de la misère et de l'abjection pour les placer dans son royaume céleste sur des trônes glorieux. Que ces pensées sont consolantes et qu'elles sont faites pour donner du courage aux chrétiens que le monde méprise, aux justes qui ne rencontrent que persécution ici-bas !

Le psaume cxiii, 5^e et dernier des vêpres, *In exitu Israel*, est un des plus beaux, des plus sublimes cantiques de David. Il célèbre en un chant triomphal la sortie d'Égypte du peuple d'Israël, parmi les miracles les plus éclatants opérés par la main du Très Haut. Sous la figure du peuple hébreu arraché à la plus dure des servitudes, le prophète chante également la délivrance des chrétiens de l'esclavage odieux du démon et du péché, l'introduction du peuple fidèle dans la terre promise, c'est-à-dire dans l'Église, où il trouvera la manne pour rassasier sa faim, les eaux de grâce pour étancher sa soif, en attendant son entrée définitive dans la véritable terre promise, dans la terre des vivants, dans le ciel. Il y a quelques variantes dans ces cinq psaumes, selon les fêtes, mais les quatre premiers restent le plus souvent les mêmes.

V. Le chant des psaumes est suivi du *Capitule* ou petit chapitre. C'est une petite partie ou un simple passage des divines Écritures. Le célébrant le récite debout, à haute voix, pour que les Fidèles l'entendent. Car c'est une exhortation au bien, destinée à encourager leur zèle et à ranimer leur piété. Le peuple reçoit cette exhortation avec reconnaissance et y répond par ces mots : *Deo gratias.*

L'hymne qui vient après le *Capitule* est un cantique en vers. Comme le *Capitule*, il varie selon les fêtes ou le temps de l'année. Tantôt elle célèbre les vertus des saints, tantôt les mystères de la religion. Celle des vêpres du dimanche invoque le Seigneur comme l'auteur de la lumière, et rappelle que le dimanche correspond au premier jour de la création. Et comme le péché est une œuvre de ténèbres, nous conjurons l'Auteur de la lumière de nous en préserver, de nous purifier de nos fautes et de nous faire parvenir à la gloire éternelle.

Le verset qui se rattache à l'hymne et en fait partie en quelque sorte, du mot *Revertere*, retourner, retour vers Dieu, est l'expression de quelque pieux sentiment et comme un trait d'amour lancé vers le Très-Haut. *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.* Tel est le verset de l'hymne du dimanche : " Que ma prière monte vers vous comme la fumée de l'encens. "

VI. *Magnificat.* Ici ce n'est plus la voix de Moïse, ni de David, ni d'aucun prophète que nous entendons ; c'est la voix de Marie, mère de Dieu. L'Évangile nous offre trois cantiques, le *Benedictus*

le *Nunc dimittis* et le *Magnificat*. Le premier se dit à laudes, le second à complies, le troisième à vêpres, comme à l'une des plus nobles parties de l'office canonial. C'est avec raison qu'au soir de de chaque jour l'Eglise nous rappelle par ce cantique le grand et touchant mystère de l'Incarnation, qu'après les fautes commises dans la journée, elle nous présente à Marie notre mère, notre protectrice, notre avocate auprès du Dieu des miséricordes. Elle nous exhorte à nous humilier à son exemple, à implorer notre pardon par le brisement de notre cœur et l'abaissement de notre orgueil. Le *Magnificat* se chante debout, en signe de joie.

A peine le *Magnificat* est-il entonné que le célébrant quitte sa place, se rend à l'autel, y fait une profonde révérence, bénit l'encens et encense l'autel, de la même manière qui se pratique à la grande messe.

L'autel figure de Jésus-Christ, reçoit les parfums de l'encensoir, comme le symbole de la foi et des vertus des prêtres et des fidèles, et de la bonne odeur qui doit s'exhaler de leurs cœurs. On encense le célébrant et puis le clergé et les fidèles, à cause de leur qualité de ministres et de membres du Sauveur, et pour rappeler qu'ils doivent brûler de l'amour divin et répandre autour d'eux le parfum salutaire de l'édification et du bon exemple.

VII. Après le *Magnificat*, le célébrant salue le peuple avec la formule ordinaire : *Dominus vobiscum*. " Que le Seigneur soit avec vous. " " Et avec votre esprit, " répond le peuple, *Et cum spiritu tuo*. Il récite ensuite une oraison qui n'est autre que la collecte de la messe, et, s'il y a lieu, plusieurs autres oraisons ou mémoires de fêtes qui peuvent se rencontrer en ce jour. mais que l'Eglise ne célèbre pas. Après la dernière de ces oraisons, les clercs chantent *Benedicamus Domino*, " Bénissons le Seigneur. " Le clergé et le peuple répondent : *Deo gratias*, " Rendons grâces à Dieu. " Mais l'Eglise, mère tendre et compatissante, n'oublie jamais dans ses prières les morts, ses enfants affligés. C'est pourquoi elle ajoute au *Benedicamus* le *Fidelium animæ*, " Que les âmes des Fidèles reposent en paix. " Après les fatigues de la journée, nous allons, nous, goûter les douceurs du sommeil. Mais les Fidèles, nos frères, les âmes qui gémissent dans le lieu d'expiation, trouvent elles la paix au sein de leurs tourments ? Nous prions Dieu de la leur accorder.

Si le chant de complies ne suit pas immédiatement celui des vêpres, le célébrant commence à haute voix le *Pater* qu'il achève en silence. Puis il demande à Dieu la paix pour tous : *Dominus det nobis suam pacem*, " Que le Seigneur nous donne sa paix, " Les vêpres sont finies. L'antienne de la Vierge, *Salve*, ou autre appartient à complies. Nous en parlerons en son lieu. *Amen*.

M. l'abbé GAUSSENS.

A V I S

Nous serions bien obligés envers ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la file du Propagateur. pour les Nos 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9, de l'année 1891, en tout ou en partie.

PARTIE LEGALE

ELECTION DE DOMICILE.

QUESTION.—L'élection de domicile est-elle révocable ?

Etudiant en droit.

RÉPONSE.—L'élection de domicile faite dans un acte notarié fait partie des conditions et stipulations de cet acte. Elle est en conséquence irrévocable en ce sens que, comme toutes les autres conventions et stipulations, elle ne peut être révoquée que du consentement mutuel des parties contractantes ou du consentement de celles d'entr'elles en faveur de qui l'élection a été faite.

Tant que le contrat n'a pas été exécuté, l'élection de domicile a son effet. Peu importe que les contractants soient décédés car l'effet de la clause est le même. La mort ne rompt pas les contrats excepté lorsque l'engagement est purement personnel.

Ainsi l'élection de domicile conserve tout son effet à l'égard des héritiers des contractants, car dit l'article 1030 du code civil : *On est censé avoir stipulé pour soi et pour ses héritiers et représentants légaux, à moins que le contraire ne soit exprimé, ou ne résulte de la nature du contrat.*

Voyez en ce sens Duranton, Demante, Marcadé, Zachariæ, Demolombe, etc.

RESPONSABILITÉ,—MATÉRIAUX.

QUESTION.—Des matériaux sont déposés dans la rue avec la permission des autorités municipales.

Ces matériaux n'étant pas éclairés la nuit, un accident arrive. Qui est responsable, la cité, le propriétaire de la bâtisse ou l'entrepreneur à qui appartiennent les matériaux.

Un entrepreneur.

RÉPONSE.—C'est l'entrepreneur, car c'est sa négligence qui est cause de l'accident. Il y a lieu dans ce cas d'appliquer l'article 1053 du code civil.

La question s'est présentée il n'y a pas longtemps. Pendant la construction de la bâtisse Perrault sur la rue St-Jacques à Montréal, les entrepreneurs Bourgoïn et al. laissèrent des matériaux dans la rue, et ils négligèrent d'y mettre une lumière pour indiquer l'endroit où ils étaient. Un accident ayant eu lieu, une action en dommages fut intentée contre la cité. Celle-ci appela en garantie Perrault, le propriétaire de la bâtisse, et ce dernier appela les en-

trepreneurs en arrière garantie. La cour Supérieure déclara les entrepreneurs responsables de l'accident et les condamna aux dommages et aux frais. Ce jugement a été confirmé en révision dans le cours de l'automne dernier.

COMPLICE APRÈS LE CRIME

QUESTION.—Qu'entend-on par ces mots *complice après le crime* ?
Un lecteur

REPONSE.—Voici ce que dit Roscoe, *Criminal evidence* page 220, du complice après le crime.

“ Le complice après le crime est celui qui, sachant qu'une personne a commis une félonie, procure à cette personne, secours et assistance pour l'aider à se soustraire à la justice. La moindre assistance donnée dans ce but, par ex. : recevoir le félon dans sa maison, le cacher, lui donner de la nourriture dans le lieu où il s'est caché, lui prêter une voiture ou un cheval pour favoriser sa fuite, constitue l'offense.

Le projet de refonte des lois criminelles présenté au parlement pendant la session de 1891, projet qui deviendra probablement loi pendant le cours de la présente session, s'exprime ainsi sur la complicité après le fait.

“ Un complice après le fait d'une infraction est celui qui recèle, assiste ou aide quelqu'un qui l'a commise, ou y a pris part, afin de le faire évader, connaissant sa culpabilité.

L'article suivant est emprunté à l'*Univers* du 12 décembre dernier.

QUESTIONS ECCLESIASTIQUES DE DROIT

LE SECRET PROFESSIONNEL

“ L'abbé Pierre Fay, desservant de Pont-Farcy (Calvados), cité en septembre, à Vire, comme témoin dans une affaire de tentative de meurtre, par un mari jaloux, était invité à dire “ S'IL N'ÉTAIT PAS VRAI QUE, DANS LE COURANT DU MOIS DE DÉCEMBRE DERNIER, LA FEMME DU PRÉVENU FUT ALLÉE LE PRIER D'INTERCÉDER POUR ELLE AUPRÈS DE SON MARI ET D'EMPÊCHER CELUI-CI, AUQUEL ELLE AVAIT AVOUÉ QU'ELLE L'AVAIT TROMPÉ, D'ABANDONNER LE DOMICILE CONJUGAL. ” On lui demandait, en outre, quels aveux elle lui avait faits dans la circonstance. Si elle lui avait dit que l'individu avec lequel elle avait trompé son mari était la victime ? S'il avait fait auprès du mari la démarche qui lui était demandée ? Ce qui s'était passé à ce moment ? S'il avait eu connaissance que des lettres eussent été échangées entre la victime et la femme du prévenu pendant leur liaison ? enfin s'il n'avait pas vu une de ces lettres ?

“ Le prêtre se retrancha derrière le secret professionnel et —
 “ comme il refusait de répondre tant au juge de paix qu’au juge
 “ d’instruction—il se vit infliger 100 fr. d’amende.

“ Cette condamnation, contraire à la liberté du ministère ecclé-
 “ siastique et à la jurisprudence, parut injustifiée à l’abbé Fay. Il
 “ porta l’affaire devant la cour de cassation et celle-ci jugeant que
 “ les ministres des cultes légalement reconnus sont tenus de gar-
 “ der le secret sur les révélations qui ont pu leur être faites à
 “ raison de leurs fonctions (art. 378 du code pénal), vient de casser
 “ l’ordonnance du juge de paix de Vire.

“ Voici le texte de l’arrêt rendu par la chambre criminelle,
 “ après un lumineux rapport de M. le conseiller Sallantin et une
 “ savante plaidoierie de M. Sabatier :

“ *La cour.*

“ *Vu les articles 89 du code d’instruction criminelle et 378 du code
 “ pénal ;*

“ *Attendu que les ministres des cultes légalement reconnus sont tenus
 “ de garder le secret sur les révélations qui ont pu leur être faites à
 “ raison de leurs fonctions ; que pour les prêtres catholiques il n’y a
 “ pas lieu de distinguer s’ils ont eu connaissance des faits par la voie
 “ de la confession ou en dehors de ce sacrement ; que cette circonstan-
 “ ce en effet ne saurait changer la nature du secret dont ils sont dépo-
 “ sitaires si les faits leur ont été confiés dans l’exercice exclusif de leur
 “ ministère ; que cette obligation est absolue et d’ordre public ;*

“ *Et attendu, en fait, que Fay, desservant de la succursale de Pont-
 “ farcy, cité à comparaître devant le juge d’instruction de Vire pour
 “ déposer sur les faits qui lui auraient été confiés par la femme B...au
 “ mois de décembre dernier, a refusé de répondre, en invoquant le
 “ secret qui lui était imposé par sa profession ;*

“ *Que, par ordonnance du 15 septembre dernier, le magistrat ins-
 “ tructeur l’a condamné à 100 francs d’amende par le motif que les
 “ faits sur lesquels “ il était appelé à déposer ne lui avaient pas été
 “ confiés dans le secret de la confession sacramentelle ” ;*

“ *Que l’ordonnance rendue contre lui ne relève aucune circonstance
 “ de nature à établir que Fay n’aurait pas été réellement dans l’exer-
 “ cice de son ministère de prêtre lorsqu’il aurait reçu les confidences
 “ de la femme B... ;*

“ *Qu’il suit de là qu’en prenant le silence du desservant de Pont-
 “ farcy pour un refus illégal de déposer et en le condamnant à 100
 “ francs d’amende et aux frais, l’ordonnance susvisée a fausement
 “ appliqué l’article 80 du code d’instruction criminelle et commis une
 “ violation expresse du principe posé dans l’article 378 du code pénal ;
 “ Casse et annule la dite ordonnance ;*

“ *Et attendu qu’en s’abstenant de répondre aux questions qui lui
 “ étaient adressées, le demandeur n’a encouru aucune peine ;*

“ *Dit n’y avoir lieu de prononcer aucun renvoi, etc.*

OBER-AMMERGAU

LE "PASSIONSPIEL".

Le Mois de Marie à Saint-Louis de Munich.— Le chemin d'Ober-Ammergau. — Le village et le théâtre.—Spectateurs.—Historique du Mystère.—Moralité et piété des acteurs.—Où l'on traite de cœur et de coryphée, comme au temps de Sophocle.—Division du drame.—Les dix-huit tableaux.

Je reviens à Munich pour de là aller assister à Ober-Ammergau au *Passionspiel*. Munich est une ville pieuse ; c'est avec une grande émotion que j'ai assisté à l'office du Mois de Marie dans la belle église Saint-Louis de la Ludwigstrasse, située entre le palais royal et l'Université. Un peuple nombreux remplissait ses trois nefs, au bout desquelles apparaît la grande fresque du Jugement dernier, de Cornélius, éclairée par une croix lumineuse ; ces gens-là prient avec tout leur cœur et la grande voix des fidèles répétant le "*Bitte fur uns, Priez pour nous*", vous saisit et vous met les larmes aux yeux. Tous les rangs de la société sont là confondus, et je voyais tout près de moi une servante et un officier supérieur en grand uniforme, côte à côte.

Le lendemain dimanche, il y a cent mille personnes dans les rues, d'après les journaux locaux. On court à la gare centrale, on l'assiège ; il fait un soleil radieux ; on veut la campagne, on va se promener sur le lac de Starnbers, dans la montagne. A la gare, on a distribué ce jour-là 4,500 billets pour Oberau, la gare du chemin de fer de Munich à Partenkirchen qui dessert le village d'Ober-Ammergau.

Je ne sais comment le service est fait en temps ordinaire, mais ce jour-là il l'est fort mal ; tout le monde se plaint, y compris les gens du pays. On ne trouve pas de place ; les billets coûtent assez cher ; peu ou point de réduction ; 13 marks en première, aller et retour. Ouf ! me voici en wagon avec trois dames anglaises, dont une est venue déjà assister au *Passionspiel* il y a dix ans.

A Oberau, on trouve des voitures en quantité ; nous sommes dans les montagnes ; il faut monter, monter par une route excessivement pittoresque, bordée de précipices délicieux ; autour de nous, des milliers de pèlerins ou touristes, à pied, en voiture. Du monde de partout ; la note anglaise domine ; l'agence Cook triomphe. Le temps est beau, les cimes neigeuses s'élèvent haut dans le ciel, les torrents bondissent sur les roches ; voici Ettel avec le dôme de son abbaye ; voici un sommet plus élevé couronné par une croix qui brille ; voici la grotte de l'*Ours*. Nous arrivons ; je donne mes 11 marks au cocher, je cours au *Rathaus* pour voir Caïphe. Caïphe, le grand prêtre, n'est autre que M. Johann Lang, le bourgmestre, qui délivre les billets de spectacle et de logement ;

il siège dans la grande salle de la mairie avant de siéger au sanhédrin, au milieu de nobles figures et de barbes luxuriantes que nous retrouverons demain sur la scène grandiose. Pour 10 marks, j'ai une première place ; pour cinq, une chambre chez un paysan du village.

Le village, il est plein, plein à ne pouvoir se remuer ; il y a ici 6,000 personnes, sans compter les habitants. Cook triomphe plus que jamais ; les Anglais et les Américains abondent, ils sont 500 au moins. On trouve de tout ici ; ils ont voulu du confort : les dames auront des glaces, les messieurs du champagne, s'ils en désirent ; les piétistes ont même une petite chapelle anglicane où on les entend chanter des cantiques. J'avoue que ceci m'a surpris ; on m'a gâté un peu mon Ober-Ammergau. Cela ne fait rien ; le bon paysan qui passe à côté de moi avec ses longs cheveux bouclés et me salue en courant est toujours un simple, naïf et pieux artiste ; on me dit que c'est l'apôtre Simon ; ici, on ne peut faire un pas sans se heurter à un ange ou à un apôtre, et malgré les touristes de Cook, c'est encore un paradis ! Mais allons voir le théâtre.

Le théâtre est un vaste parallélogramme ; la scène en occupe la moitié. Les places sont disposées sur un plan incliné, de façon que tous les spectateurs jouissent également de la représentation. Ce qui fait une grande différence au point de vue des prix, c'est d'avoir une place abritée ou découverte. Lorsqu'il fait beau, les places les meilleures sont celles à 5 marks (non abritées) et placées immédiatement au-dessous de celles de 10 marks, réputées comme les meilleures et naturellement retenues depuis de longs mois par l'agence Cook. Les places à 10 marks restées libres avaient été prises pour cette représentation par de bons paysans bavarois ou de beaux chasseurs tyroliens venus là avec leurs costumes pittoresques : le chapeau pointu, garni d'une fleur d'*edelweiss* et de la plume de coq traditionnelle ; le pantalon court en gros drap gris, avec la veste échancrée à bordures vertes sur un gilet de velours brodé en vert et sur lequel on voit remuer, suspendue à la chaîne de montre, une défense en ivoire de sanglier. Leurs jambes brunes et nerveuses ne sont protégées que par des jambières brodées, ainsi que le gilet. Voilà dix ans qu'ils économisent pour avoir les premières places à la représentation du *Mystère* ! Aussi il faut voir avec quelle attention ils suivent toutes les péripéties du drame qui se déroule sur cette large scène que nous apercevons devant nous.

La scène, construite à l'imitation de celles du moyen-âge, avec des divisions en largeur, est tout à fait originale et nous donne déjà une impression de spectacle étrange et saisissant. Elle a 34 mètres de long sur 6 de profondeur. En avant est le *proscenium*. Au milieu, s'élève un théâtre couvert, de 10 mètres de large, où se joueront les principales scènes du grand drame.

Cet espace est fermé par deux rideaux, le premier qu'on n'ouvre que trois ou quatre fois, et le deuxième qui sert constamment. Le premier, peint en gris, est fendu au milieu horizontalement, de manière à ce que lorsqu'il s'ouvre une moitié s'élève et

l'autre moitié s'abaisse. Au milieu, on a peint le majestueux Moïse de Michel-Ange ; à droite et à gauche, les colossales figures des prophètes Isaïe et Jérémie. Le deuxième s'ouvre en se fendant verticalement ; il représente une draperie orientale, façon persane, sur laquelle se détachent les Tables de la Loi d'un côté, la Croix de l'autre. Au fronton triangulaire, le Christ, entouré des anges. Ce n'est plus cette année le serpent d'airain figuratif. Il n'y a pas non plus de loge royale, ni d'autres loges ; toutes les places du premier et du second rang sont, du reste, des strapontins, que ne dédaigneront point les altesses royales ou autres quand il le faudra.

Tout le théâtre est construit en bois, avec des planches ; on comprend maintenant pourquoi on lit dans les environs cette défense unique en Allemagne : *Das Rauchen ist in der Nahe des Theaters aus 20 meter Entfernung verboten*. Il est défendu de fumer à 20 mètres du théâtre.

Autrefois les représentations du Mystère étaient données dans l'église même du village ; puis on les donna dans le cimetière ; c'est en 1830 que l'on commença à bâtir le théâtre en planches sur la *Passionsplatz*, la *Place de la Passion* actuelle et tous les dix ans on rebâtit un nouveau local. C'est simple et primitif, si l'on veut, les planches ; mais pas tant que cela encore ! car les sièges sont bons, bien disposés. Et puis quel cadre ! quel cadre extérieur que celui formé par ces montagnes noires se détachant sur le fond bleu du ciel et quelle senteur exquise apportée par les pins de là-haut !

Simple et primitif ce théâtre en planches, ai-je dit. N'est ce pas la note qui convient à un Mystère ? Ce jeu de la Passion est un mystère du moyen-âge, c'est l'accomplissement d'un vœu. " Les habitants du village, disent leurs archives, firent vœu, pour fléchir le Ciel, de faire représenter, tous les dix ans, par les habitants de la commune même, le mystère de la Passion." Ils étaient décimés par la peste (1633) ; le fléau disparut, mais la solennelle promesse fut toujours tenue religieusement comme il convient, et ce qui fait l'attrait d'Ober-Ammergau en somme, outre celui qui est inhérent au sujet de la fameuse représentation, c'est bien ce sentiment religieux conservé et affirmé d'une façon éclatante dans un siècle, une *fin de siècle* où tous les sentiments sont émoussés, où la foi sombre, où la piété fait rire. Contraste curieux ! pour ne pas employer d'autre mot, contraste frappant qui peut faire réfléchir les blasés et les sceptiques que nous sommes !

Comment donc ! ils sont vraiment étonnants ces paysans ! Leur moralité est irréprochable, disons-le, comme la moralité de presque tous les paysans allemands. C'est une chose que nos paysans à nous ne connaissent guère, cette moralité, si j'en crois par exemple certain romancier trop connu et trop réaliste ; mais qu'ai-je besoin de romancier ? j'ai des yeux, pour voir le spectacle désolant offert par nos villages des départements voisins de Paris et d'autres encore. A Ober-Ammergau, on prie on communie avant de monter sur les tréteaux ; s'ils ne le font pas tous, beaucoup le font. Un auteur intéressant qui a écrit d'Ober-Ammergau en fort bons termes, disait ceci dernièrement : " Pendant l'ouverture

exécutée par l'orchestre, tous, derrière la grande toile qui déroba la vue de la scène au public, sont à genoux et tous *prient*.

Or, je ne sache pas qu'il y ait rien de plus touchant, rien de plus majestueux, que cette attitude de tout un peuple préludant par la prière au sacrifice ; cela est d'une beauté antique et il n'était pas bon qu'on l'ignorât plus longtemps."

N'avais-je pas raison de dire qu'ils sont curieux et frappants, ces paysans ? Mais ils méritent d'autres compliments et nous y reviendrons.

Ainsi donc c'est un mystère du moyen-âge, de cette époque naïve où le peuple aimait et comprenait les cérémonies et les spectacles religieux, qu'il ne trouvait jamais assez longs, ni assez pompeux : ils écoutaient réciter soixante mille vers, les braves gens, et ils restaient plusieurs journées de suite à les écouter. Or, l'Allemagne, l'Autriche, le Tyrol, la Bavière, plus que tous les autres peuples, ont conservé la fidélité aux traditions des ancêtres, et il est à présumer que s'ils n'ont pas été encore gâtés par la civilisation moderne dans ces montagnes, ils ne le seront pas d'ici longtemps ; ils conserveront donc comme le leur recommandait leur roi Louis II. un artiste, on le sait, " ils conserveront tout ce qui concerne le jeu de la Passion avec la plus grande piété ; ils ne toucheront pas à l'ancienne tradition, ni au texte, ni à la musique."

Le texte le plus ancien du mystère, qui existe encore à Ober-Ammergau, date de 1662 ; il a été remanié par les bénédictins d'Ettal au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e. Les deux principaux auteurs de la refonte du manuscrit sont le Père Ottmar Weiss, bénédictin, et son élève le Révérend Louis Daisenberger, curé d'Ober Ammergau, prédécesseur du curé actuel. Jusqu'en 1880, chose curieuse ! personne, si ce n'est les acteurs, ne possédait le texte. Deux hommes de lettres de Munich le sténographièrent alors, au cours des représentations, et c'est ainsi qu'il nous a été permis de le posséder ; on l'a traduit dans toutes les langues : j'en ai vu plusieurs traductions anglaises.

Quant à la partition musicale, on la doit au maître d'école et organiste du village. Roch Dedler ; elle date de 1614, telle que nous l'avons maintenant ; mais elle intervient dans le texte dès 1750. Les tableaux vivants furent inspirés par le P. V. Weiss : presque tous sont des reproductions de tableaux de maîtres fameux.

— Les places se remplissent, la représentation va commencer ; il est huit heures moins le quart ; ce sont les secondes à gauche qui paraissent les moins peuplées ; tout à coup, trois coups de canons retentissent. Les Anglais affluent, les *clergymen* sont en nombre ; je vois un personnage ecclésiastique allemand, qui à son costume doit être un évêque ou un *monsignor*, s'asseoir à côté d'un ministre barbu en longue redingote et à collet blanc ; mais j'abandonne le coup d'œil offert par la salle, bondée par 6,000 spectateurs, pour regarder la scène.

Par les galeries latérales qui avoisinent les maisons de Pilate et d'Anne, aux deux bouts de la scène, le chœur arrive, conduit par le coryphée. La représentation va durer jusqu'à cinq heures et demie,

—ceci est à noter,—avec un seul entr'acte qui durera une heure et et demie, vers midi.

Le coryphée s'avance avec le cortège d'anges ; lui tient le milieu de la scène, la face tournée vers le public, comme ses compagnons ; ils sont au nombre de vingt : six hommes, quatorze femmes. Ils portent des costumes simples, mais fort riches : tous sont revêtus d'une tunique blanche serrée à la ceinture par une cordelière d'or et recouverte d'un manteau de couleur éclatante, bleu, vert, rouge, rose ou violet.

Leurs mouvements sont pleins de grâce ; ils lèvent les bras en chantant ; jamais ils ne font le même geste que le voisin ; une voix très pure et très belle part à gauche de nous. Pas de fard naturellement, et n'étaient les mains un peu gourdes de ces paysans et de ces paysannes, ces visages un peu tudesques, nous nous croirions transportés sur une des plus grandes et des plus sublimes scènes du monde artistique.

Deux parties bien distinctes dans la représentation : le chœur et le drame proprement dit.

Le chœur est chargé de la partie pieuse et symbolique du mystère. Les paysans d'Ober-Ammergau, qui ont conservé la pure tradition du moyen-âge et des moines de l'abbaye d'Ettal, inventeurs du drame, ont bien compris la connexion qui existe entre l'ancienne Alliance et la nouvelle. Toute l'histoire du peuple juif est la préparation et la figure de l'histoire du Christ et de son œuvre ; nous aurons donc un double drame, si je puis m'exprimer ainsi, et une double représentation.

Ce n'est pas tout ; si le drame est parlé, la partie symbolique du chœur est parlée et chantée alternativement. Qu'on ne s'imagine pas que tout cela est enfantin et primitif ; nullement : nos paysans, sculpteurs de statuettes en bois pendant la journée, deviennent le soir des artistes d'un autre genre, et pendant toute l'année, sous la direction du curé et sans doute aussi d'amateurs distingués et intelligents, tels qu'on en trouve à Munich et qui sont venus souvent les aider de leurs conseils, ils se préparent à ces étonnantes représentations. Comment en pourrait-on douter quand on entend cette musique délicieuse de l'orchestre d'accompagnement et quand on voit ces décors brossés avec un soin et une exactitude indiscutables ?

Le drame se divise en trois parties : la première, depuis l'entrée de Jésus à Jérusalem jusqu'au baiser de Judas ; la seconde, depuis le baiser de Judas jusqu'à la condamnation de Jésus ; la troisième, depuis la condamnation de Jésus jusqu'à sa résurrection ; en tout dix-huit tableaux :

Ier tableau. — L'entrée de Jésus à Jérusalem.

Ile tableau. — Figure symbolique : Joseph vendu par ses frères.

— Les délibérations du Grand-Conseil.

IIle tableau. — Figures symboliques : le jeune Tobie quitte sa mère. L'épouse du Cantique pleure l'absence du Bien-Aimé. — L'adieu de Béthanie.

IVe tableau. — Figure symbolique : le roi Assuérus repousse Vasthi et élève Esther. — Le dernier voyage à Jérusalem.

Ve tableau. — Figures symboliques : la manne dans le désert. Le raisin miraculeux de la terre de Chanaan. — La sainte Cène.

VIe tableau. — Figure symbolique : les fils de Jacob vendant leur frère Joseph pour vingt pièces d'argent. — La trahison de Judas.

VIIe tableau. — Première figure symbolique : Adam accomplit la sentence divine ; il bêche la terre, couvert de peaux de bêtes, et Eve est au milieu de ses enfants.

Deuxième figure symbolique : Joab perce Amasa de son épée et lui donne en même temps le baiser d'amitié. — Jésus au jardin des Oliviers.

D'autres figures symboliques citées par le livre que j'ai entre les mains ne sont point jouées.

La deuxième partie commence par le VIIIe tableau. Figure symbolique : le prophète Michée reçoit un soufflet pour avoir dit la vérité au roi Achab. — Jésus devant Anne.

IXe tableau. — Première figure symbolique : Naboth innocent est condamné à mort par de faux témoins. — Deuxième figure symbolique : Job supporte avec patience les injures de sa femme et de ses amis. — Jésus chez Caïphe.

Xe tableau. — Figure symbolique : Caïn saisi de désespoir devant le cadavre d'Abel. — Le désespoir de Judas.

XIe tableau. — Figure symbolique : Daniel accusé conduit devant le roi Darius. — Jésus devant Pilate.

XIIe tableau. — Figure symbolique : Samson emprisonné par les Philistins et lié entre deux colonnes. — Jésus devant Hérode.

XIIIe tableau. — Figures symboliques : 1° les fils de Jacob montrent à leur père la robe ensanglantée de Joseph ; 2° le sacrifice d'Abraham. — Flagellation et couronnement d'épines.

XIve tableau. — Figures symboliques : 1° le triomphe de Joseph en Egypte ; 2° la délivrance du bouc émissaire selon l'ancienne Loi. — Jésus condamné à mort.

XVe tableau. — Figures symboliques : Isaac obéissant à son père porte le bois du sacrifice. Les Juifs mordus par les serpents venimeux sont guéris par le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert. — Le chemin du Calvaire.

XVIe tableau. — Jésus sur le Golgotha.

XVIIe tableau. — Figures symboliques : 1° Jonas sort des entrailles de la baleine ; 2° les Hébreux rendent grâce au Seigneur après le passage de la mer Rouge. — La Résurrection.

Tableau final. — Jésus apparaît, entouré de ses disciples, bénissant la foule. Il s'élève lentement vers le ciel, au milieu du chant triomphal de l'*alleluia*.

(à suivre.)

LUCIEN VIGNERON.

Extrait de **Au-delà du Rhein**, par Lucien Vigneron, (Prusse Rhénane, Bade, Bavière). In-12.....Prix : 75 cts

AU CLAIR DE LA LUNE

(Extrait des Chroniques de Montbriant.)

A M LOUIS JANMOT

*La luna, quasi a mezza notte tarda
Facea le stelle a noi parer più rade,
Fatta com'un secchion che tutto arda.....*

(Del Purgatorio, canto xviii.)

(Suite)

A peine chez lui, il verrouilla la porte d'entrée de la chambre, débarrassa l'autre du meuble qui l'obstruait, et passa dans l'appartement d'Hormisdas.

Celui-ci l'accueillit avec une expression de joie qui toucha le jeune homme.

"Je croyais que tu ne reviendrais pas, lui dit-il : " les enfants ont peur des morts et des fous."

"Vous êtes aussi vivant et bien plus raisonnable que moi, cher oncle," dit Henry : "pourquoi aurais-je peur ? D'ailleurs, je ne suis plus un enfant ; j'ai vingt ans, et vous m'avez promis de me parler de ma mère."

"Oui," dit le vieillard, je t'en parlerai. Je ne l'ai vue qu'une fois, une seule, il y a plus de vingt-cinq ans. C'était une jeune fille alors, et elle était si belle qu'elle ressemblait à la lune. Tu ris, enfant ? c'est mal. Ne sais-tu pas que les saintes Écritures, parlant d'une bien plus grande dame que ta mère, disent : *Pulchra ut luna?*"

"Je le sais, dit le jeune homme, " et je n'ai pas ri."

"Ne mens pas," dit Hormisdas. "Je t'ai entendu sourire. Où est ta mère à présent ?"

"Avec Dieu, certainement, dit Henry : "c'était une âme angélique."

Ils restèrent silencieux un instant.

"Ta respiration est celle d'un homme qui va pleurer," dit le vieillard. "Ne pleure pas, Henry ! Là où elle est, ta mère voit ces astres qui nous semblent semés comme des fleurs dans les plaines célestes et sont autant de mondes bien plus beaux que celui-ci, lieu de passage de l'exil. Ah ! si tu savais ce que je voyais dans la lune ! Quels palais éblouissants ! quelles forêts merveilleuses ! quels océans roulant leurs flots sur des récifs de diamants ! Avec ce télescope, qu'Herschell avait fait pour moi, je voyais de telles choses dans la lune, que les mots sont impuissants à les décrire. La lune, vois-tu Henry ? c'est l'entrée du paradis !"

"Vous m'aviez promis de me parler de ma mère," dit Henry, essayant de détourner le cours des idées du maniaque.

"Oui," dit Hormisdas, "oui, je t'en parlerai, parce que tu

ourras me comprendre. Tu sais chanter l'air de Lulli, cet air profané par de sottes paroles, cet air immortel. Chante-le encore, et je me souviendrai, et je pourrai te dire ce que je n'ai jamais dit à personne, car j'étais seul !”

Henry murmura :

Au clair de la lune
Vague souvenir,
Au clair de la lune
Va vous revenir.
Musique charmante,
Air suave et pur
Où domine et chante
La note d'azur.

“ C'est cela ! c'est cela ! ” s'écria Hormisdas. “ Oh ! oui ! ses yeux étaient bleu d'azur, son front blanc ; ses cheveux blonds, fins et crespelés, entouraient son visage d'un nuage lumineux. Elle était là, là où tu es, enfant, avec sa mère, ses amies, une foule bruyante et parée, que je ne regardais pas. Il y avait ici une fête : une noce, je crois, j'ai oublié. — Elle entra dans cette chambre pour la première fois. C'était par un beau clair de lune : toutes les dames avaient voulu regarder dans mon grand télescope. Elles faisaient des cris, des mines ; elles n'y comprenaient rien. — Mademoiselle Clara regarda un instant sans parler ; puis elle me questionna, et m'écouta, ses beaux grands yeux fixés sur les miens. Je parlai longtemps : les autres s'en allèrent peu à peu ; sa mère, restée près d'elle, s'endormit. On dansait, on chantait dans le salon voisin. Clara m'écoutait et me questionnait toujours. Oh ! comme elle aimait la lune, cette belle fille aux yeux d'azur ! — Enfin je lui dis : “ Écoutez, mademoiselle Clara, si vous le voulez bien, ce “ château, ce télescope et moi, nous serons à vous ; et nous regarderons ensemble la lune toute notre vie. ” Je pris sa petite main ; elle la retira doucement, me montra une bague placée à son doigt, et me dit de sa voix harmonieuse : “ Je suis fiancée, monsieur Hormisdas. Ne parlons plus de cela, je vous prie. ”

“ Et, réveillant sa mère, elle s'en alla danser.

“ Six mois après, elle épousa mon neveu, votre père, Henry. J'étais alors en Orient, et je ne la revis ni ne l'oubliai jamais. Quelques années après, sur le conseil de mes amis, je me mariaï, j'épousai la Furie. Ah ! si vous saviez ce que j'ai souffert ! Elle détestait la lune, elle en était jalouse ! — Tant que j'ai pu regarder la lune, je me suis consolé ; mais je suis devenu aveugle, fou, je suis mort !..... — Oh ! si elle avait bien voulu être ma femme, cette douce et belle Clara ! tout cela ne me serait pas arrivé. J'aurais travaillé en paix, j'aurais glorifié Dieu en proclamant la beauté de ses œuvres ; et, sans prendre souci de la gloire et des honneurs, j'aurais vieilli sur ma colline natale, comme ces pères de la Chaldée qui passaient leur vie les yeux fixés vers le ciel, et attendaient l'heure de la mort comme l'aurore du jour éternel. — Malheureux à la maison, j'ai cherché à me distraire par la science, les succès, l'ambition. Tout cela, enfant, ce n'est rien, rien ! quand le cœur est glacé. Adieu ! adieu ! Va dormir, mon ami. ”

“ Voulez-vous faire la prière avec moi ? ” dit Henry.

“ Les morts ne prient pas, ” dit Hormisdas, “ mais il faut prier pour eux...”

“ Ainsi ferai-je, mon cher oncle, ” dit Henry. Et il le quitta.

Le lendemain, Henry s'étant levé de bonne heure, il voulut descendre au jardin, et rencontra dans l'escalier une vieille servante qu'il n'avait pas encore vue, et qui montait, portant un grand pot de lait. Il se rangea pour la laisser passer et la salua. La sibylle le regarda avec attention et lui dit : “ C'est bien vous, monsieur, qui êtes le fils de madame de Ronnepont ? ”

“ Oui, ma bonne, dit Henry.

“ Alors, venez avec moi : monsieur veut vous parler ; il me l'a dit hier. “ Elle tira une clef, ouvrit une porte voisine de celle d'Henry, et l'introduisit dans le grand salon démeublé qu'il avait traversé les deux nuits précédentes.

“ Avant d'aller plus loin, ” dit-elle, “ promettez-moi que vous ne direz pas à madame que je vous ai amené ici. Elle serait furieuse après moi ; et pourtant je ne puis refuser cela à ce pauvre homme. Ah ! monsieur, quel bon maître c'était ! Vous savez, il n'a plus son bon sens ; mais ne le mettez pas sur le chapitre de la lune, et il sera aussi raisonnable que vous et moi. Tenez, il appelle ; il m'a entendue.”

“ Nanette ! avec qui parlez-vous donc ? ” dit Hormisdas dès qu'il entendit la porte s'ouvrir.

“ Je vous amène votre neveu, monsieur, ” dit la servante. “ D'ici que madame revienne de sa tournée du matin, il pourra causer avec vous.”

“ Soyez le bienvenu, Henry, ” dit le vieillard en s'asseyant sur son lit. “ Voulez-vous déjeuner avec moi ? ”—Il but un grand bol de lait, et voulut que Nanette en présentât un à son jeune ami. Celui-ci remarqua que l'appartement de son oncle était tenu avec une scrupuleuse propreté. Un grand lit du dix-septième siècle, un fauteuil et une table en composaient tout l'ameublement. Devant la fenêtre, d'où l'on avait une vue magnifique, un grand télescope, fixé sur un pivot massif, était braqué et recouvert d'un tapis de Smyrne.

“ Nanette, ” dit M. Hormisdas, “ allez guettez là dehors si votre maîtresse ne revient pas.”

La bonne femme fit un signe d'intelligence à Henry, et sortit.

Alors le vieil astronome, se levant, se dirigea, les bras étendus, vers le télescope, le découvrit, en dévissa les couvercles avec précaution, puis dit à son neveu :

“ Regardez ce télescope, et dites-moi ce que vous en pensez, Henry. Est-il en bon état ? Vous y connaissez-vous ? ”

“ Fort peu, ” dit Henry, “ mais je vais le braquer sur un point et je verrai bien s'il est bon.”

“ Que voyez-vous ? ”

“ Oh ! ” dit Henry, “ c'est merveilleux ! Je vois les clochers de Montbriant si nettement, qu'il me semble que je vais les toucher. Je vois les corbeaux qui voltigent autour de la flèche de la cathé-

drale. Je vois l'heure à l'horloge ; et nous en sommes à six lieues, n'est-ce pas ? ”

“ Oui, ” dit Hormisdas. “ Ah ! s'il faisait nuit, si la lune était là ! ”

“ Voici madame qui rentre, ” dit Nanette en entr'ouvrant la porte. “ Couvrez vite la lunette de monsieur, monsieur Henry, et sauvez-vous ! ”

“ A ce soir ! ” dit Henry tout bas à son oncle en lui serrant la main. Et il se hâta de descendre au jardin, un album à la main, comme s'il allait dessiner.

Il rencontra sa tante au bas du perron. Elle était sortie de grand matin, et sa robe était tout humide de rosée. Elle répondit à peine au salut d'Henry et lui dit brusquement : “ Savez-vous compter ? ”

“ Oui, ma tante, ” fit-il un peu étonné.

“ Eh bien ! vous allez m'aider à débrouiller de vieux comptes : cela vaudra mieux que de flâner tout le long du jour. ”

Et, l'emmenant dans son cabinet de travail, elle l'accabla de papiers, de chiffres et de grimoires, jusqu'à l'heure du déjeuner.

La bonne volonté d'Henry et la peine qu'il se donna pour mettre au net les mémoires d'un fermier fort sujet à ajouter des queues aux zéros et à faire entrer en ligne de compte le centième du mois, touchèrent la dame du Fayard. Elle se montra moins raide que la veille, et Henry, toujours préoccupé du malheureux astronome, hasarda une question sur lui. “ Ne sort-il jamais ? ” demanda-t-il.

“ Si fait bien, ” dit la dame : “ croyez-vous donc que je le sèquestre ? Il vient presque tous les dimanches à la messe avec moi, et, dès qu'il lui prend fantaisie d'aller à la promenade, on attelle sa voiture ; mais il demande rarement à sortir, et aime à rester seul. Si vous voulez vous promener, mon neveu, le cheval gris est à votre disposition. Pour moi, il faut que j'aille au Mesnil-Rose, où j'ai affaire. A ce soir, sept heures ! Je serai là pour souper. ”

Elle le laissa, et Henry demanda au domestique qui desservait la table : “ Est-ce loin, le Mesnil-Rose ? ”

“ Oh que oui ! ” fit Baptiste : “ il y a trois bonnes lieues. On le voit d'ici. C'est sur le coteau d'Amphy, juste en face de la fenêtre de votre chambre, monsieur. C'est une belle propriété. Monsieur veut-il que je selle Grison ? ”

“ Non, ” dit Henry : “ il fait trop chaud. Je ne sortirai pas avant quatre heures. ”

Et, moitié par désœuvrement, moitié par affection, Henry retourna vers son vieil oncle aussitôt qu'il eut entendu partir la voiture de madame Hormisdas.

Il le trouva assis dans son grand fauteuil, toujours enveloppé dans cette grande robe de damas mordoré qui le faisait ressembler à un bourgmestre d'Holbein. La tête levée, il écoutait une fauvette qui chantait près de sa fenêtre ouverte. Il reconnut le pas d'Henry.

“ Venez, lui dit-il, “ mais ne faites pas de bruit : écoutez ce petit musicien. ”

Tout en écoutant, Henry s'approcha du télescope et le braqua sur la colline d'Ampuy, cherchant à découvrir le Mesnil-Rose. Il ne tarda pas à le trouver. C'était un joli château Louis XIII, construit en briques et pierre blanche, et entouré d'un jardin en terrasse, orné de statues, de vases, de charmilles et d'ifs taillés comme des pions d'échecs. Sur la terrasse un paon faisait la roue, et un groupe de dames le regardaient. Grâce au puissant télescope, pas un détail de ce tableau n'échappait au curieux Henry. Il vit le paon replier le vaste éventail de ses plumes ocellées, les dames s'en aller et disparaître sous une charmille, et, bientôt après, l'une d'elles revenir portant une corbeille qu'elle s'occupait à remplir de fleurs. Cette jeune dame était vêtue de blanc, grande et bien faite; un chapeau à larges ailes couvrait sa tête, et ses mouvements gracieux captivèrent bientôt l'attention du jeune homme.

“ Neveu, ” dit l'astronome, “ tu touches au télescope, je l'entends ! ”

“ C'est vrai, mon oncle, ” dit Henry, “ je regarde le Mesnil-Rose. ”

“ Ah ! ” dit Hormisdas, “ c'est un joli endroit. Jadis on s'y amusait bien, aux vacances surtout. Ma mère était amie de la châtelaine qui demeurait là. C'était une aimable et sainte femme, qui faisait beaucoup de bien dans le pays. ”

“ Cette bonne dame est morte, n'est-ce pas, mon oncle ? ” dit Henry.

“ Oui, mon ami, elle a quitté ce triste monde deux ans avant moi. Le soir où je la vis pour la dernière fois, il y eut une éclipse de lune. O belle lune, elle t'aimait aussi ! — Que ne puis-je encore te regarder passer, suivie de ton cortège d'étoiles ! — Henry, la lune se lèvera ce soir à neuf heures. Il faudra venir ; tu la regarderas, et je croirai la voir, tout mort que je suis. ”

Le lendemain était un dimanche. Madame Hormisdas fit atteler la berline, et, à huit heures et demie, en grande toilette, alla prévenir son mari qu'il était temps d'aller à la messe. On l'avait habillé tout en noir, il était grand et beau, et, lorsqu'il descendit au bras du jardinier et touchant la rampe de l'autre main, personne au monde n'eût pu deviner qu'il était fou. Madame Hormisdas lui présenta son neveu : l'astronome lui serra la main en souriant, et lui dit qu'il était heureux de le savoir hôte du Fayard pour quelque temps, mais il ne fit aucune allusion à leurs entrevues précédentes.

Où monta en voiture, et pas un mot ne fut prononcé pendant le trajet du château à l'église, trajet de dix minutes, sur une belle route ombragée. Les paysans, rassemblés sous le porche, saluèrent respectueusement les châtelains.

“ Donnez moi le bras, Henry, ” dit l'astronome en descendant de voiture. Henry le conduisit avec précaution jusqu'à son banc, où madame Hormisdas, le précédant, installait déjà les plis opulents de sa robe de soie et de son châle de dentelle.

La grand-messe parut longue à Henry. Les voix agrestes des chœurs, le médiocre prône du curé, les improvisations malen-

contreuses du maître d'école, qui tenait l'orgue, et la manière de quêter du sacristain, qui recevait les sous dans une casserole vissée au bout d'un bâton, et disait à chaque offrande un " Dieu vous le rende ! " à faire trembler les vitres, n'étaient pas pour charmer un Parisien habitué aux offices de Saint-Roch. M. Hormisdas parut fatigué et s'endormit. La grand'nesse finie, tout le monde s'en alla, et madame Hormisdas essaya d'éveiller son mari. Il se fâcha, et déclara qu'il resterait dans l'église jusqu'au jugement dernier.

Sa femme voulut user d'autorité ; mais il lui dit fort rudement de s'en aller et de le laisser en paix.

Elle s'assit, espérant qu'il changerait d'idée ; mais une heure se passa, elle n'obtenait rien, et devenait furieuse. Henry se hasarda à lui proposer un expédient. " Laissez-moi seul avec lui," dit-il, " et j'en viendrai à bout."

Madame Hormisdas s'éloigna, et son mari dit à Henry : " Sommes-nous seuls ici ? "

" Tout seuls, mon oncle. Il est près d'onze heures : je voudrais que nous allions déjeuner."

" A quoi bon ? " dit l'astronome. " J'aime mieux t'entendre chanter l'air de Lulli sous cette voûte sonore. Chante-le-moi, mon enfant."

" Je n'oserais, " dit Henry, " mais je vais le jouer. " Il ouvrit le petit orgue d'accompagnement placé dans le chœur, et joua les variations que Mozart a faites sur l'air *Au clair de la lune*. Hormisdas les écouta, la tête dans ses mains ; puis il se laissa emmener sans résistance par son neveu, et revint à pied au Fayard, chose qu'il n'avait pas faite depuis dix ans. Madame Hormisdas, debout sur le perron, le vit venir de loin, suivi par la voiture. Elle était comme pétrifiée d'étonnement. Henry mit un doigt sur ses lèvres, et, faisant entrer son oncle dans la salle, il lui dit.

" Pour ma bienvenue, cher oncle, j'espère que vous déjeunerez près de moi."

" Je le vieux bien, Henry," dit l'astronome : " la marche m'a donné appétit."

Les domestiques, joyeux, se hâtèrent d'avancer un fauteuil et de mettre un couvert pour leur maître. Madame Hormisdas, déconcertée, n'osait dire un mot. Henry continua la conversation qu'il avait commencée avec son oncle sur le chemin. Celui-ci raconta divers épisodes de son voyage en Orient, avec une verve, une présence d'esprit incroyables. Les domestiques se disaient à voix basse : " Il est guéri ! " — Mais, au dessert, Nicolas eut le malheur de laisser choir un sucrier d'argent. Madame Hormisdas tressaillit et lui reprocha aigrement sa maladresse. L'accent de sa voix grondeuse rompit le charme ; l'astronome se leva : " Ramène-moi dans ma chambre, Henry, " dit-il ; " nous allons partir pour la lune. Sur terre on entend des voix qui me brisent le tympan."

(à suivre)

Mme Julie LAVERGNE.

GRAND CATECHISME

OU EXPOSITION SONMAIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Appuyée sur les témoignages de l'Écriture et des Pères

Par le R. P. CANISIUS,

de la Société de Jésus

Ouvrage traduit et annoté par l'abbé PELTIER, traducteur de la
Règle de foi du P. PERRONE.

RENFERMANT LE TEXTE LATIN.— QUATRIÈME ÉDITION

Augmentée d'une Table générale des matières et d'une
Théorie de la Foi.

7 VOLUMES IN-8° PRIX : \$9.00

Ce livre est du petit nombre de ceux qui portent avec eux-mêmes leur recommandation. Les éditions latines qui existent de cet ouvrage, sont innombrables. Il y en a eu 400. en moins d'un siècle.

Pour donner une idée du mérite et de l'importance de cet ouvrage, il nous suffira de dire qu'il est à la doctrine ce qu'est aux Évangiles la *chaîne d'Or* de saint Thomas ; c'est également un enchaînement continu de l'Écriture et des Pères.

N. B. Trois exemplaires d'occasion parfaitement neufs sont offerts à \$6.50

LES PETITS BOLLANDISTES

VIES DES SAINTS

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

*Des Martyrs, des Pères, des Auteurs Sacrés et Ecclésiastiques,
des Vénérables et autres personnes mortes en odeur de sainteté*

Notices sur les Congrégations et les Ordres religieux

Histoires des Reliques, des Pèlerinages, des Dévotions populaires,
des Monuments dus à la piété depuis le
commencement du monde jusqu'aujourd'hui

Par Mgr Paul GUÉRIN

Camérier de Sa Sainteté Léon XIII

*Septième et définitive édition, la seule complète, renfermant un
tiers de matières de plus que les précédentes (5ème tirage)*

17 vol. grand in-8, sur beau papier vergé, contenant la matière de
plus de 35 vol. in-8 ordinaires. Prix : \$25.50 ; reliés \$34.00

OPERA SANCTI THOMÆ AQUINATIS

SUMMA THEOLOGICA

Diligenter emendata

Nicolai, Sylvii, Billuart et C. J. Drioux

notis ornata

15e édition. — 8 beaux vol. in-8 carré sur papier vergé.

Prix : \$8.00 ; reliés \$12.00

Cette édition, réputée la plus correcte, est devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers ; elle a été revue avec le plus grand soin.

Il est peu de prêtres et d'élèves de grands séminaires qui ne veuillent aujourd'hui posséder la *Somme théologique* de saint Thomas. De divers côtés on nous a priés d'en donner une édition latine qui fût à la fois bien imprimée et peu chère ; telle est celle que nous offrons au public.

Tout le monde désire les notes de Nicolai : on les trouvera résumées avec celles des meilleures éditions et des commentateurs les plus renommés : Sylvius, Billuart, etc. Ces notes sont explicatives ; elles montrent l'utilité de chaque article, indiquent les passages de l'Écriture, les décisions des papes et des Conciles qui sont en rapport avec la doctrine de saint Thomas, et les erreurs anciennes ou modernes dont elle est la réfutation. Quand les termes théologiques de Saint-Thomas s'éloignent trop du langage scientifique actuel, les notes déterminent le sens qu'on doit attacher à ses expressions. Lorsque une question est traitée dans les autres ouvrages du saint Docteur, l'annotateur y renvoie ou bien reproduit les passages des autres ouvrages à la fin de chaque volume.

Avant chaque partie et chaque section on trouvera un *Tableau synoptique* où l'on verra d'un coup d'œil toutes les questions et tous les articles.

Huit tables indiquent : 1° le texte de l'Écriture sainte cité dans la *Somme* ; 2° les autres citations, 3° et 4° la réfutation des hérésies et des erreurs principales, 5° les passages de la *Somme théologique* qui peuvent servir à expliquer les épitres et les évangiles des dimanches et des fêtes, 6° les passages qui peuvent servir à l'explication du catéchisme, 7° les lieux communs théologiques, 8° le résumé de toutes les matières et les endroits où on en trouve les développements. (Cette dernière Table se compose de 350 pages).

N. B. — Cette édition devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers a été revue avec le plus grand soin : ajoutons que la qualité du papier est de beaucoup supérieure à celle du papier employé précédemment.

HISTOIRE UNIVERSELLE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Par ROHRBACHER

Continuée jusqu'à nos jours

Par M. l'abbé GUILLAUME, chan. hon., prof. au grand
séminaire de Verdun

NOUVELLE ÉDITION (1889)

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX

13 beaux vol. in-4° à 2 col., y compris une table générale alphab.
des matières... Prix : en brochure, \$15.00 ; au lieu de \$22.50
reliure dos et coins en cuir, \$22.50 ; même reliure avec
dorure sur le dos, \$25.00

Aucune histoire de l'Eglise n'a eu un succès comparable à celle qu'a publiée Rohrbacher. Tout le monde est d'accord pour en reconnaître la valeur. Voici du reste comment Louis Veuillot l'appréciait dans l'*Univers* (23 janvier 1856) :

“ Cet immense travail, auquel l'abbé Rohrbacher s'était préparé par de puissantes études exigeait la réunion des qualités rares dont Dieu l'avait pourvu. Il fallait à la fois une grande indépendance d'esprit envers tous les systèmes, un profond esprit de soumission envers l'Eglise, et une prodigieuse aptitude au travail.

“ Le plan admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable ; toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des âpretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence, tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a, pour but de nous montrer Dieu gouvernant le genre humain, depuis l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son Eglise divinement inspirée.

“ Tel est en effet, le plan de l'ouvrage : L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. L'Eglise romaine est comme un grand arbre secoué périodiquement par d'effroyables tempêtes, qui le dépouillent de ses feuilles, et qui brisent et dispersent au loin ses rameaux ; mais ces rameaux brisés prennent racine là où le vent les porte, tandis que le tronc lui-même, toujours indestructible, se couvre d'une floraison nouvelle, et semble moins mutilé que rajeuni.

“ Nulle part cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpétuelle résurrection de l'Eglise, témoignage suprême et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LOUIS DE GRENADE

Traduite intégralement pour la première fois en français

PAR

MM. Bareille, T. Duval, A. Crampon, J. Boucher et C. Berton.

22 vol. in-8° de 600 pages. Prix : \$35.00

Le tome XXII renferme les tables générales des matières

« Ayez, je vous prie, écrit saint François de Sales, ayez Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait pas d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très-bien. » Saint-Charles Borromée puisait, en effet, dans le P. de Grenade toutes les instructions qu'il faisait à son peuple.

Traduits dans neuf langues, les sermons du pieux religieux lui ont valu le titre de BOSSUET ESPAGNOL. C'est nous qui les donnons, pour la première fois, aux lecteurs français, leur offrant dans ces œuvres oratoires une mine féconde d'éloquence, de sciences et d'instructions religieuses. On trouve là trois Avents, trois Carêmes, quatre Passions, quatre sermons pour chacune des grandes fêtes de l'année, les Dominicales pour toute l'année également en triple, tous les mystères sans exception, une station complète pour l'octave du Saint-Sacrement, des panégyriques pour les fêtes de la Sainte-Vierge, pour le commun des Martyrs, des Vierges, des Confesseurs et des principaux Saints.

Le nom de l'auteur nous dispense de dire que ses sermons sont pleins d'onction et de piété. L'Écriture sainte s'y trouve constamment fondue avec un art d'autant plus admirable qu'il ne s'y fait pas sentir. Les plus beaux passages des Pères, et parfois les plus heureuses reminiscences des auteurs profanes, donnent à ce discours cette grâce et cette énergie que la vraie science peut seule communiquer aux inspirations mêmes du génie. Des traits historiques habilement choisis, sagement ménagés, y délassent les âmes sans jamais les détourner de l'objet qui doit les captiver. — A, dès un exemple assez court, le P. de Grenade commence par expliquer l'Évangile. Cette première partie est la meilleure homélie que puissent consulter les prêtres de paroisse. Il reprend alors le texte qu'il a posé, et le discours devient par son ampleur et sa solidité, un modèle qu'on serait heureux de voir imiter. Le P. de Grenade est toujours admirablement simple dans ses raisonnements, clair et vigoureux dans son langage, second et naturel dans ses divisions.